

## BURUNDI

# L'ONU lance une commission d'enquête

**Les Nations-Unies ont activé une commission d'enquête sur les violences au Burundi. Pays sur lequel un rapport réclame une pression accrue.**

● Philippe IERUTH

**D**ix-neuf voix pour, sept contre, et vingt-et-une abstentions : « la résolution est adoptée comme telle, mais par la toute petite porte », a plastronné Willy Nyamitwe, chargé de la communication à la présidence de la République burundais, un des hommes forts du CNDD-FDD, au pouvoir à Bujumbura. Mais l'essentiel est dans le lancement pour un an, vendredi, à Genève, d'une commission d'enquête sur le Burundi, par le Conseil des droits de l'homme des Nations-Unies.

Cette structure devra identifier les responsables présumés d'abus des droits de l'homme dans les violences liées au processus électoral. Elle devra aussi établir des recommandations de moyens de

poursuivre ces personnes. Son rapport final est attendu pour septembre 2017.

## « Politisation » du conseil

Le texte s'inquiète aussi de la « situation des plus de 295 000 Burundais qui ont fui vers les pays voisins, et d'environ 100 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays ». Il réclame également « la tenue d'élections démocratiques libres, régulières, et transparentes ». Pour le Burundi, il y a eu « politisation » du Conseil ! Des manifestants favorables au pouvoir ont dénoncé le projet de résolution pendant plusieurs jours, sous les fenêtres de la représentation du Haut-commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme.

Dans leur rapport final dévoilé la semaine dernière, les trois membres de la mission d'enquête estimaient que « le danger du crime de génocide est grand » dans le pays.

Le document évoquait des centaines d'exécutions arbitraires et de cas de torture, dont la plupart attribués au gouvernement ou à ses soutiens. Elle recommandait une possible éviction du Burundi, qui aurait alors été le premier pays de l'enceinte à être sanctionné de cette manière.

## Paralysie africaine

Un autre document, de l'*International Crisis Group*, revient, lui, sur la paralysie de l'Union Africaine (UA) dans la gestion de la crise burundaise.

En cause, la division de l'Afrique, « moins favorable à une intervention dans le pays que le Conseil de l'UA et son Conseil de Sécurité et de Paix ». La force d'interposition que ces deux instances avaient projetée a été refusée en janvier de cette année, et du coup « elles ont détourné les yeux du Burundi », poursuit le document.

« Le gouvernement burundais a réussi à maintenir le nombre de victimes à un niveau suffisamment bas pour ne pas attirer l'attention, et il n'a pas renoncé à son intention de modifier la Constitution pour abolir la limitation du mandat présidentiel. La discussion pourrait commencer dès octobre au Parlement », accuse encore le rapport.

Il faut exercer des représailles économiques, poursuit-il, car « avec la chute de ses rentrées, et un PIB en recul, le gouvernement burundais y sera sensible ». Et même si la perspective électorale de 2020 semble lointaine, « la pression internationale doit se faire plus forte pour un règlement politique » au Burundi. ■